

Procès-verbal de séance du conseil municipal du 16 juin 2023 à 19h

Présents : F. Betbeder, maire , président de séance
V. Comets, premier adjoint au maire
S. Simon, adjoint au maire
L. Lacazette, adjoint au maire
P. Massot, conseiller municipal
C. Bougault, conseiller municipal
L. Rivot, conseiller municipal
M. Lasarte, conseiller municipal
L. Aramendi, conseiller municipal
D. Siberchicot, conseiller municipal
F. Brédé, conseiller municipal

Absents excusés : L. Saint-Aubin , conseiller municipal, a donné pouvoir à M. Lasarte
J. Claverie , conseiller municipal, a donné pouvoir à L. Lacazette
R. Monrréjeau, conseiller municipal, a donné pouvoir à P. Massot
L. Suzanne, conseiller municipal, a donné pouvoir à F. Betbeder

Secrétaire de séance : L. Rivot

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance du 11 avril 2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVE le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023.

Procès-verbal de la séance du 9 juin 2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité APPROUVE le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023.

2. Départ en retraite de la secrétaire de mairie

Janine Vergez, secrétaire de mairie , prévoit partir en retraite le 31/01 2024, mais du fait de son Compte Epargne Temps et de ses congés , son départ se fera le 31/10/2023 .

3. Création de poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 01/02/2024

Rapporteur : Laure Lacazette

E. Brumont est arrivée en 2021 dans la perspective de remplacer J. Vergez à son départ en retraite: son poste d'agent administratif de 2ème classe ainsi que son récent examen d'agent administratif principal de 2ème classe lui permet d'occuper le poste de secrétaire de mairie vu que la commune compte moins de 2000 habitants . Donc il est proposé de créer un poste d'agent administratif de 2ème classe ouvert au 01/02/2024 . Et selon les conseils du CDG et vu les difficultés dans le passé de recruter un agent polyvalent , il est conseillé de faire un appel à candidature sans donner la catégorie (B ou C) . Monsieur le Maire précise qu'il souhaite un poste à 35h alors que Janine Vergez était à 80 % .
Arrivée de Magali Lasarte .

A l'unanimité, le conseil émet un AVIS FAVORABLE à la création de poste d'agent administratif principal de 2ème classe au 01/02/2024 et également au lancement de l'appel à candidature d'un agent administratif à temps plein de catégorie B ou C .

L. Lacazette précise qu'elle travaille avec J. Vergez sur la fiche de poste du candidat recherché pour ce dernier poste .

4. Recrutement d'un nouvel agent sous contrat article L332-13 du CGFP sur emploi saisonnier

Rapporteur : Francis Betbeder

Il s'agit un jeune Mariot de 17 ans qui serait embauché en CDD pour les mois de juillet et août 2023 à raison de 20h par semaine, 4h par jour pour accroissement temporaire d'activité .

Laurie Aramendi demande si ce jeune sera seul sur le terrain, avec un engin ou un outil . Stéphane Simon lui répond qu'il sera encadré par un élu ou un des 2 retraités embauchés eux aussi en CDD et ne sera donc pas seul et que la législation sur le travail des mineurs sera respecté . Le CDG doit encore répondre sur le droit des retraités à encadrer ce jeune .

Vote : 14 pour et 1 abstention (Laurie Aramendi)

5. Suppression des 2 postes de 28,5h hebdomadaires après avis favorable du comité social territorial

Rapporteur : Laure Lacazette

Il s'agit de la suppression d'un poste d'ATSEM et d'un poste d'Agent Technique après avis favorable du Comité Social Territorial

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité la suppression de ces 2 postes .

6. Décision modificative pour prélèvement sur le programme 2031-202307 pour abonder le chapitre 2111 de 152 euros

Rapporteur : Francis Betbeder

La parcelle F195 de 100 m2 au lieu-dit Peyrouton a été acquise pour 15 euros et les frais de notaire relatifs à cette vente s'élèvent à 137 euros ce qui engendre une dépense supplémentaire de 152 euros . Du coup, il faut prélever cette somme sur le programme 2031-202307 (études, aménagements futurs) pour abonder le chapitre 2111 (immobilisations corporelles - terrains nus) .

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité cette décision .

7. FEC 2023

Rapporteur : Francis Betbeder

Monsieur le Maire propose que la subvention FEC 2023 soit affectée au remplacement des menuiseries des salles municipales à l'étage .

Le Conseil Municipal APPROUVE cette proposition à l'unanimité .

8. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01/01/2024

Le principal changement de cette nouvelle nomenclature réside dans le fait qu'on pourra dans un même chapitre basculer des sommes sur une autre ligne sans décision modificative à l'exception des dépenses de personnel . Ce changement est fait afin d'unifier toutes les comptabilités .

Le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité ce changement .

9. Suppression de la possibilité de règlement de l'accueil périscolaire par CESU

Rapporteur : Laure Lacazette

Le paiement de l'accueil périscolaire se fait à 90 % en dématérialisé et le paiement par CESU engendre des frais donc le Conseil Municipal propose de supprimer ce moyen de paiement à compter du 01/09/2023 .

14 votes pour , 1 contre (Laurie Aramendi)

10. Taxe de séjour applicable au 01/01/2024 et Taxe Additionnelle Régionale

Rapporteur : Véronique Comets

Cette taxe régionale s'ajoutera à la taxe de séjour déjà existante , son taux sera de 34 %, elle sera payée par toute personne louant des hébergements de vacances sur les départements 33, 40, 47 et 64 . Elle est destinée à financer les études et la réalisation de la future LGV

13 votes pour , 2 contre (Laurie Aramendi et Laure Lacazette)

11. Projet BUGA

Rapporteur : Stéphane Simon

Après une étude de Soliha sur le projet de réhabilitation de la maison Buga en résidence autonomie sénior qui a proposé un projet beaucoup trop coûteux, la commission sociale a confié l'étude du projet à XL habitat qui a rendu une étude esquisse avec 3 propositions . Après réunion de la commission sociale et vote (14pour, 2 abstentions, 1 contre) , la proposition B avec 2 T1, 4 T2 dans l'ancienne maison Buga et 1 salle commune externalisée et 2 T2 dans un nouveau bâtiment à créer à côté de la maison Buga a été retenue .

Il est donc proposé au Conseil municipal de valider ce projet B et de continuer l'étude

12 votes pour, 1 abstention (Franck Brédé) , 2 votes contre (Laurie Aramendi et Daniel Siberchicot)

12. Informations diverses

- Antenne relai : l'Etat demande d'implanter sur la commune une antenne relai pour 4 opérateurs téléphoniques afin d'améliorer le réseau . La mairie a proposé le terrain acquis à l'angle de la RD 817 et le chemin Fonchon .
- Marché des producteurs de pays du 13/07/2023 : la buvette sera tenue par l'association du Soleil Couchant .
- Vaisselle : 3000 écocup ont été recommandés ainsi que 60 pichets ; 150 assiettes plates, creuses et à dessert ont été achetées ainsi que des petites cuillères pour les locations privées .
- Fleurissement : 400 plantes ont été mises en terre autour de l'église avec du compost , du paillage et des bordures en caoutchouc suite aux conseils du jardinière , il a été demandé des pas japonais pour faire suite à l'accès par les marches à l'arrière de l'église .
- Affaires scolaires : le projet de rénovation énergétique se poursuit , l'objectif étant d'avoir en septembre un budget à allouer à ce projet . Les effectifs d'enfants scolarisés sur la commune seront en baisse d'environ 10 élèves à la prochaine rentrée donc l'école se retrouve en surveillance par l'Académie . Dernièrement, la garderie du soir constate une forte hausse de fréquentation .
- Développement économique : La future Zone d'Activité Economique avait été remise en question par les services de MACS mais les élus sont montés au créneau et la ZAE est donc remise sur la feuille de route 2023-2026 .
- Commission bâtiments : une étude est lancée pour l'église par un architecte dédié aux monuments historiques
- Relance des avant-toits et volets de la bibliothèque, demande en octobre de subventions pour la rénovation intérieure

- Transport à la demande : la commune sera couplée à celle de St Martin de Hinx pour le transport à la demande au niveau de MACS

Levée de séance à 21h 20